

Service de presse VALOREM

Se désabonner

À moi

09:00 (il y a 52 minutes)



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 16 janvier 2025

L'électricité produite par le parc éolien citoyen d'Andilly-les-Marais, co-développé par VALOREM, TERRA ENERGIES & la COOPEC et financé par BPCE ENERGECO, sera directement vendue à Enercoop pour une durée de 25 ans

Le Groupe VALOREM - opérateur français et indépendant en énergies vertes depuis 30 ans - a piloté pour l'ensemble des actionnaires du Parc Eolien citoyen d'Andilly-les-Marais (PEAM) un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable (PPA*) avec le fournisseur coopératif renouvelable Enercoop, qui confirme sa place d'acheteur et commercialisateur de référence de l'électricité citoyenne. Ce contrat garantit au producteur d'énergie PEAM un revenu stable sur 25 ans, tout en offrant à Enercoop un approvisionnement renouvelable, à un tarif fixé à l'avance. Ce projet s'inscrit dans la volonté du fournisseur d'offrir à ses clients de la visibilité long terme sur les prix de l'énergie.



A travers cet engagement de long terme, la production électrique du parc éolien sera vendue chaque année à Enercoop, soit 48 GWh, l'équivalent de la consommation d'environ 10 600 foyers. Via leurs factures, les clients du fournisseur soutiennent économiquement ce projet d'énergie citoyenne.

Parc éolien citoyen d'Andilly-Les-Marais (17)

SE PRÉMUNIR CONTRE LA VOLATILITÉ DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ ET FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ce contrat d'achat conclu entre le parc éolien citoyen d'Andilly-les-Marais, situé à 12 km de La Rochelle, et Enercoop, permet au parc d'atteindre l'équilibre économique, dans un contexte d'inflation renchérissant nettement les coûts de construction.

Il s'inscrit dans la stratégie d'Enercoop de conclusion de contrats d'approvisionnement de long terme en direct auprès de producteurs d'énergies renouvelables, qui a pour but de décorrélérer son coût d'approvisionnement de la volatilité des prix de marché.

Avec le soutien du Groupe VALOREM et de TERRA ENERGIES, la COOPEC - *Coopérative de Production d'Energie Citoyenne en Aunis Atlantique*, composée aujourd'hui de 380 sociétaires - a choisi Enercoop comme acheteur exclusif de la production électrique du parc, afin que celle-ci profite en priorité à des consommateurs militants et engagés, et ce pendant 25 ans. Une durée nettement supérieure à celle des autres contrats de ce type en France (*généralement signés pour 15 à 20 ans*), affirmant ainsi une vision long terme et résolument partenariale.

UN MONTAGE FINANCIER INNOVANT

Le Groupe VALOREM, Enercoop et leurs partenaires juridiques (Watson Farley & Williams) et financiers (BPCE ENERGECO accompagnée par le Crédit Coopératif, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et la NEF) ont mis en place un montage innovant à la pointe de l'ingénierie financière et contractuelle, par le biais duquel Enercoop participe au financement du parc.

*« Nous nous réjouissons de ce nouveau partenariat portant sur le long terme avec Enercoop et sommes fiers de concrétiser ce contrat PPA avec les co-actionnaires, fruit de la ténacité de nos partenaires et de nos relations privilégiées avec le territoire. Il marque le franchissement d'un nouveau jalon pour le parc éolien d'Andilly-les-Marais, confirmant ainsi le caractère résolument hors normes du premier parc éolien citoyen de Charente-Maritime », déclare **Bertrand Cardinal** Président de la COOPEC.*

« Le partenariat signé avec le parc éolien d'Andilly-les-Marais est une référence pour Enercoop, par la visibilité et la protection qu'il apporte à nos clients sur les prix de l'énergie à long-terme mais aussi par sa forte composante citoyenne. Les projets d'énergie renouvelable portés ou co-portés par des citoyens génèrent plus de retombées économiques et sociales pour leur territoire. Ce partenariat a nécessité une très forte mobilisation des co-actionnaires, des financeurs du projet mais aussi des acteurs territoriaux que nous remercions d'avoir porté, avec Enercoop, ce modèle de PPA innovant, encore peu développé en France, alors même qu'il offre une meilleure visibilité sur le long terme aux producteurs et aux consommateurs d'énergie renouvelable », indique **Olivier Soufflot, Directeur Général Délégué d'Enercoop.**

« Nous sommes fiers d'avoir trouvé ensemble avec le groupe VALOREM le montage financier adapté pour permettre la signature de ce PPA entre le Parc Eolien d'Andilly-les-Marais et Enercoop. Nous remercions le groupe VALOREM pour la confiance accordée dans la réalisation de cette nouvelle opération. Cette collaboration illustre la vocation de BPCE ENERGECO, dans la continuité de l'engagement du Groupe BPCE, de soutenir dans la durée les développements de ses clients au service des énergies vertes », ajoute **Grégory FAILLENET, directeur général de BPCE ENERGECO, acteur du financement des énergies renouvelables auprès de VALOREM.**

***PPA «Power Purchase Agreement», contrat long terme qui lie un producteur d'énergie et un acheteur.**

À propos de PEAM

Initié en 2017 par la municipalité, l'association ANE!rs17 et la CdC Aunis Atlantique, le parc éolien d'Andilly-les-Marais (PEAM) a été co-développé par la COOPEC, VALOREM, acteur français et indépendant dans les énergies renouvelables et TERRA ENERGIES, le fonds d'investissement de la région NA. Cette installation inédite s'inscrit dans une démarche politique, économique et sociale de réappropriation de l'énergie par les citoyens. En effet, l'implication des citoyens et des acteurs locaux en font sa particularité. Au-delà de son modèle coopératif, il participe à la réalisation de l'objectif TEPOS (Territoire à Energie Positive) d'autonomie énergétique à l'horizon 2050, porté par la CdC Aunis Atlantique. Doté de 3 éoliennes, le premier parc éolien citoyen de Charente-Maritime est entré en service en 2024 et produit près de 48,5 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 10 600 foyers. Le parc a été labellisé « Energie Partagée », un label qui distingue les démarches citoyennes de production d'énergie renouvelable en France.

Plus d'informations sur : eolien-andilly.fr | valorem-energie.com | terra-energies.fr | coopec.fr

À propos d'ENERCOOP

Enercoop est un réseau de 11 coopératives qui agissent et militent dans les territoires pour une transition énergétique locale, citoyenne et solidaire. Depuis 20 ans, Enercoop fournit une électricité 100 % renouvelable à ses client·es, produite par 473 sites de production, la moitié appartenant à des collectifs de citoyens et/ou des collectivités. En 2023, Enercoop a couvert la consommation de ses client·es de 538 GWh par la production de 690 GWh d'électricité renouvelable. Son approvisionnement vaut à l'offre d'électricité d'Enercoop pour les particuliers d'être qualifiée de "choix très engagé" par le label VertVolt de l'ADEME. Pour s'engager plus loin dans la transition énergétique, Enercoop développe ses propres moyens de production, tout en proposant des services poussés en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique. Le réseau Enercoop rassemble aujourd'hui près de 100 000 client·es, dont 65 000 sociétaires, et 290 salarié·es.

Plus d'informations sur : enercoop.fr

A propos de VALOREM

Opérateur français et indépendant en énergies vertes, le Groupe VALOREM maîtrise tout le processus de valorisation des énergies renouvelables, du développement à l'exploitation-maintenance en passant par des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de construction ou d'audit. Pionnier de l'éolien en France et fort de près de 550 collaborateurs, VALOREM est aussi présent en Finlande, en Grèce, en Pologne et en Suède. Depuis sa création en 1994, le groupe a financé l'installation de plus de 865 MW d'électricité renouvelable et dispose d'un portefeuille de 7 GW de projets en développement. En 2023, ses actifs ont produit 1,2 TWh d'électricité verte. VALOREM est une entreprise à mission depuis 2022, est certifiée ISO 9001 – qualité, ISO 14001 – environnement, ISO 45001 – santé et sécurité au travail et ISO 20400 avec le label « Relations Fournisseurs et Achats Responsables ».

Plus d'informations sur : valorem-energie.com

A propos de la COOPEC

La COOPEC est une société citoyenne de production d'énergies renouvelables créée en 2022 regroupant des citoyens, des collectivités territoriales, des entreprises et des associations. L'objectif de la COOPEC est double : permettre aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique en se réappropriant localement la production des énergies renouvelables (EnR) sur le territoire Aunis Atlantique en Charente-Maritime, et promouvoir la sobriété énergétique tout en contribuant aux actions de soutien et de lutte contre la précarité énergétique. De par son statut de SCIC, société coopérative d'intérêt collectif, la COOPEC est résolument tournée vers une démarche non spéculative, les revenus de la vente de l'électricité sont, au maximum, redistribués sur le territoire ou bien réinvestis dans des projets de production d'EnR.

Plus d'informations sur : coopec.fr

A propos de TERRA ENERGIES

Terra Energies est le fonds d'investissement de la Région Nouvelle-Aquitaine dédié aux projets de production d'énergies renouvelables. Constitué d'acteurs publics et privés, il vise à accompagner la politique régionale en matière de développement de transition énergétique. Il intervient sous la forme de prise de participation minoritaire en fonds propres ou quasi-fonds propres dans les sociétés de projet portant les actifs de production. Son champ d'intervention est le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il intervient sur toutes les filières des énergies renouvelables, dont les filières innovantes. Au-delà d'exigences de rentabilité modérées comparées à celles attendues sur le marché, le fonds retient des critères de ruissellement de valeur des projets sur le territoire – tels que l'intégration des collectivités ou des citoyens aux projets – dans l'évaluation de ses prises de participation. Le fonds est aujourd'hui capitalisé à hauteur de 11,5 millions d'euros, et veille à investir ses fonds dans un portefeuille caractérisé par une diversité de projets, de filières et de risque.

Pour plus d'informations : www.terra-energies.fr

A propos de BPCE ENERGECO

BPCE Energéco est la filiale de BPCE Lease dédiée aux acteurs de la transition énergétique fait partie du groupe BPCE 2eme groupe bancaire en France. Grâce à une forte expertise technique, BPCE Energéco tient une place de premier plan dans le financement des ENR, sur l'ensemble des technologies matures et innovantes. Depuis 2003, nous accompagnons grands groupes comme PME dans cette transition énergétique. Notre ambition : créer aux côtés des porteurs de projets, des solutions de financement adaptées à chaque projet, innovantes et engagées.

Plus d'informations sur : [BPCE ENERGECO](#)